



FICHE DE MODALITÉS

INTRODUCTION SUR ALTERNEXT DE EURONEXT PARIS

➤ Codes de l'action

Libellé :	VISIATIV
Code ISIN :	FR0004029478
Code mnémonique :	ALVIV
ICB classification :	9533 - Computer services

➤ Capital social avant l'opération

Société anonyme au capital social de 1 373 695,20 € divisé en 2 289 492 actions dont 450 660 actions de préférence dont l'admission ne sera pas demandée.

➤ Structure de l'offre

- Une offre au public en France réalisée sous la forme d'une offre à prix ouvert (OPO), principalement destinée aux personnes physiques
- un placement global principalement destiné aux investisseurs institutionnels en France et hors de France

➤ Fourchette indicative de prix

Entre 9,78 € et 11,94 € par action offerte

➤ Nombre d'actions offertes

Nombre d'actions émises : 570 903 actions, pouvant être porté à un nombre maximum de 656 538 actions en cas d'exercice intégral de la clause d'extension.

Clause de surallocation : un maximum de 96 984 actions pourront être cédées en cas d'exercice intégrale de l'option de surallocation (cession par un actionnaire historique).

➤ Montant brut de l'opération

Environ 6,2 millions d'euros pouvant être porté à environ 7,1 millions d'euros en cas d'exercice intégral de la clause d'extension et à environ 8,2 millions d'euros en cas d'exercice intégral de la clause d'extension et de l'option de surallocation, sur la base du prix d'offre en milieu de la fourchette indicative. En cas de limitation à 75% de l'offre, le produit brut serait d'environ 4,7 millions d'euros, sur la base du prix d'offre en bas de la fourchette indicative.

➤ Engagement d'abstention de la société et engagements de conservation des actionnaires

- Engagement d'abstention de la société : 180 jours.
- Engagement de conservation des actionnaires :
 - fondateurs et principaux managers : 360 jours
 - principaux actionnaires : 180 jours

➤ Calendrier indicatif

05 mai 2014 :	Visa de l'AMF sur le prospectus
06 mai 2014 :	Ouverture de l'offre à prix ouvert et du placement global
21 mai 2014 :	Clôture de l'offre à prix ouvert et du placement global
22 mai 2014 :	Fixation du prix de l'offre et exercice éventuel de la clause d'extension
27 mai 2014 :	Règlement-livraison
28 mai 2014 :	Début des négociations sur le marché Alternext de Euronext Paris
27 juin 2014 :	Date limite d'exercice de l'Option de Surallocation

CM=CIC Securities



Chefs de File - Teneurs de livre

Allegra finance

Listing Sponsor



Communication financière

A propos de Visiativ

Editeur et intégrateur de solutions logicielles innovantes, Visiativ accélère la transformation numérique des entreprises grâce à sa plateforme collaborative et sociale orientée métier. Positionné sur les entreprises du mid-market depuis sa création en 1987, Visiativ a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires de 49,2 M€ dont 43% de chiffre d'affaires récurrent. Il détient un portefeuille de clientèle diversifiée composé de plus de 9 000 clients. Présent en France au travers de 15 agences ainsi qu'en Suisse et au Maroc au travers de deux filiales, Visiativ compte 330 collaborateurs dont 44 dédiés à la R&D.

Plus d'informations sur www.visiativ-bourse.com ou 01 53 67 36 39

Le prospectus, visé le 5 mai 2014 sous le numéro 14-180 par l'Autorité des marchés financiers, est disponible sans frais et sur simple demande auprès de Visiativ et sur les sites Internet www.visiativ-bourse.com et www.amf-france.org. Les investisseurs sont invités, avant de prendre leur décision d'investissement, à porter leur attention sur les risques décrits au chapitre 4 « Facteurs de risques » du document de base enregistré le 7 avril 2014 sous le numéro I.14-013, et au chapitre 2 « Facteurs de risques liés à l'offre » de la note d'opération visée le 5 mai 2014 et notamment sur les risques liés aux accords de distribution avec le groupe Dassault Systèmes, aux dividendes prioritaires attachés aux actions de préférence et à l'absence de cotation de l'ensemble des actions composant le capital social de la Société.

Ce document ne constitue pas une offre de titres de Visiativ dans un quelconque pays dans lequel une telle offre enfreindrait les lois et réglementations applicables. Ce document ne constitue pas une offre aux Etats-Unis. Les actions ne peuvent être ni offertes ni vendues aux Etats-Unis sans enregistrement ou exemption d'enregistrement conformément au U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié. Visiativ n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre aux Etats-Unis.

Ce document ne doit pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, et au Japon.